

Chers amis de Sannois et d'ailleurs,

Quel plaisir de vous recevoir dans notre belle salle du centre Cyrano !

Ce soir, tous ensemble, nous célébrons la naissance d'une nouvelle année. Et comme toute naissance, elle est d'abord une espérance. Permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2025, constituée de vos réussites, tant professionnelles que familiales, une année agrémentée des mille petits bonheurs partagés qu'il suffit de saisir à l'instant où ils arrivent, impromptus, cachés parfois derrière un sourire, mais tellement visibles quand on sait regarder les êtres et les choses, positivement.

Comme on est entre nous et que je sais que rien de ce que je vais vous dire ne sortira d'ici, je vais vous faire une confidence optimiste : notre pays va se relever, à travers les communes.

Rappelez-vous, après la crise des gilets jaunes, vers qui s'est tourné le président Macron ? Vers les maires, vers les élus de proximité.

Après la grave crise des émeutes de juin 2023, c'est encore au côté des maires que l'Etat a trouvé ses plus fidèles alliés.

Cher Monsieur le préfet, la commune et l'Etat sont liés, à jamais, par l'intérêt général.

Votre présence, ce soir, nous honore tous !

Nous vous le disons sans ambages. On a besoin de vous. De votre autorité et de votre soutien.

C'est ensemble que l'on s'attelle à un formidable projet. Refaire de la France un leader de l'Europe et une lumière pour le monde.

Refaire, car il y a 50 ans, nous avions un État fort et puissant, une économie plutôt prospère et une dynamique qui permettait à des tas de pans de la société de se développer sans l'intervention de la commune.

Aujourd'hui, la donne a profondément changé et permettez-moi, ce soir, d'en donner trois exemples :

La santé, la sécurité et le commerce.

Premier exemple : la santé.

Je me souviens de mon médecin de famille, le docteur Champierre ! Il se déplaçait chez ses patients, démarrant sa journée tôt le matin et la finissant tard le soir. Il n'existait pas de désert médical, alors.

Aujourd'hui, notre ville de Sannois doit anticiper justement, pour donner à sa population l'offre de santé dont elle a besoin. On manque de médecins. C'est la conséquence de deux causes :

La première de ces causes, c'est le manque de vision à long terme de ceux qui nous ont gouvernés. Le fameux numéris clausus a plombé l'offre de santé.

La deuxième cause, c'est que la façon d'exercer la profession de médecin a changé radicalement. Le médecin solitaire aspire à travailler en équipe, pour mieux partager son savoir et son expérience.

Nous sommes à la charnière de deux mondes et il nous appartient, à nous les élus de proximité, d'accompagner ces évolutions qui bouleversent la vie de nos concitoyens.

Le désert médical ne doit pas être, ne peut pas être une fatalité parce que la santé est indispensable à la vie de nos concitoyens.

Alors à Sannois, avec la majorité municipale, nous avons pris le taureau par les cornes.

Cette année, nous posons la première pierre de notre pôle santé. Il sera situé boulevard Gambetta, à la place de l'ancienne cuisine centrale, et Il sera opérationnel, en 2027.

Outre son élégance, nous voulons qu'il soit le plus accueillant possible, pour les médecins et pour leurs patients.

Nous n'avons pas choisi l'implantation au hasard.

Tout d'abord, le terrain nous appartient ce qui en matière d'investissements est un atout considérable.

Nous savons que ce terrain est, pardon de l'expression, reloué par une association Sannoisienne limitrophe. Mais, à cet égard, je dois mettre les choses au point.

À aucun moment, je n'ai laissé entendre à qui que ce soit que cette association pouvait espérer s'implanter sur ce terrain.

Nous ne sommes guidés que par l'intérêt général et l'intérêt général, en l'occurrence, c'est d'implanter sur ce terrain, un pôle santé.

D'autant plus qu'il est irrigué par les lignes de bus, 95 29 et 261, ce qui le met à quelques minutes des quatre coins de la ville et à une encablure des quartiers des Loges et des Carreaux fleuris.

Ce pôle santé offrira aux utilisateurs, médecins et patients, de nombreuses places de parking. Au rez-de-chaussée, se tiendra la médecine publique avec le CMS et au 2^e étage, la médecine privée.

Dans notre monde trépidant, entre les nuisances aériennes et les tribulations de nos vies, la santé n'est pas un luxe. Elle est une exigence.

À Sannois, nous ne rêvons pas. Nous agissons.

Deuxième exemple : la sécurité.

La sécurité et la tranquillité publique sont devenus, au fil des ans, des maillons essentiels de nos politiques municipales.

Permettez-moi, ce soir, de rendre hommage à nos policiers municipaux. Dirigés de main de maître par leur cheffe, Lydie Vincent, ils sont, par leur proximité et par leur talent, un maillon essentiel de la politique de prévention.

Prévention et action, dans des domaines tellement divers : Brigade verte pour rappeler à l'ordre et éduquer à la bonne gestion des déchets. Ce n'est pas un luxe. Interventions dans les écoles, pour donner aux enfants les codes de prudence du piéton citadin. Lutte contre l'usage des drogues diverses et notamment contre cette nouvelle mode de l'inhalation du protoxyde d'azote qui fait tant de ravages chez nos jeunes.

À cet égard, je veux saluer l'extraordinaire travail de pédagogie réalisé par notre service jeunesse.

Car voyez-vous, mes chers concitoyens, ce qui fonctionne, ce qui réussit, c'est la mutualisation de plusieurs services, sur des projets communs.

J'ajoute que le soir et tard dans la nuit, la police mutualisée de l'agglomération du Val Parisis fait planer sur notre ville, une présence tranquillisante.

Grâce au Val Parisis, la nuit, nous sommes dotés de moyens techniques et humains que seul, nous ne serions pas capables de développer : je pense notamment à la brigade canine, à la brigade motorisée et bien sûr aux caméras de vidéoprotection.

En dix ans, notre ville est passée de 32 caméras à 53 caméras qui fonctionnent 24h sur 24, grâce au centre de supervision du Val Parisis.

Voyez-vous, mes chers concitoyens, la sécurité était l'apanage de la police nationale. Aujourd'hui, c'est avec et aux côtés de la police nationale que nous agissons pour votre sécurité.

Troisième exemple : Le commerce :

Nous sommes tous nostalgiques de la fameuse rue Damiette. C'était il y a soixante ans, une époque où les habitants de Sannois faisaient essentiellement leurs courses dans les commerces de proximité.

Ce temps-là est révolu.

Et pourtant, nous pensons, avec la majorité municipale, qu'une politique volontariste va nous redonner un cœur de ville, dynamique, commerçant, animé et donc attractif.

L'année dernière, en 2024, nous avons voté en séance du conseil municipal la déclaration d'utilité publique inhérent au futur cœur de ville de Sannois.

Concrètement, cela signifie qu'à la fin de l'année 2027, nous pourrons poser la première pierre d'une réalisation qui va développer 900 m² de commerces et 200 logements supplémentaires.

À ce propos, je veux, ce soir, dire aux Cassandres qui nous annonçaient, en 2015, que notre ville serait submergée par des milliers de nouveaux habitants. Ils se sont trompés ! Les chiffres de l'INSEE sont terribles.

Nous sommes passés en 10 ans de 26 500 habitants à 27119. En 10 ans !

Et pour l'année 2024 : nous avons une augmentation de 0,1%.

Mais parlons commerces ! Pour maîtriser le choix des futurs commerces, nous vous annonçons, ce soir, que vous serez, vous les Sannoisiens, propriétaires des murs des commerces.

Être propriétaire des murs des commerces, c'est avoir la possibilité de choisir ses commerces, c'est avoir la maîtrise des montants des loyers, c'est ne plus subir la loi des intérêts particuliers, c'est tout simplement suivre le chemin de l'intérêt général.

Dès cette année, en 2025, nous lançons une campagne de concertation.

Quels commerces ?

Quelle architecture pour les nouveaux immeubles ?

Quels éléments d'aménagement pour la voirie, pour la nouvelle place et pour le square Jean Mermoz ?

Car rien n'est ficelé !

C'est avec vous et pour vous que, tous ensemble, nous allons donner à notre ville, une modernité qui fera écho au Sannois d'antan.

Il n'empêche que ce n'est pas parce que nous agissons sur des politiques régaliennes, je parle de la santé et de la sécurité, que nous oublions nos devoirs fondamentaux.

Fin 2024, nous avons innové en matière de propreté.

Nous avons établi une collaboration contractuelle avec nos amis de l'Esat de Sannois.

Désormais, les travailleurs de l'Esat arpentent les trottoirs et les rues du quartier des Loges, pour toujours plus de propreté.

Garder la ville propre est un combat permanent. Nous avons donc décidé de muscler notre présence sur nos espaces publics, avec l'appui de nos partenaires de l'Esat.

Nos agents font un travail essentiel. La meilleure façon de leur rendre hommage, c'est comme vous le faites pour l'immense majorité d'entre vous, c'est tout simplement d'utiliser les nombreuses poubelles qui jalonnent nos trottoirs.

La propreté, c'est la vitrine de notre patrimoine commun.

Et le bâtiment qui symbolise particulièrement ce patrimoine, c'est la villa Rozée.

La villa Rozée, c'est l'ancienne mairie.

En 2015, des gros problèmes structurels nous ont contraints à fermer ce bâtiment chargé d'histoire.

L'urgence alors était à l'agrandissement de l'école Gambetta et à l'édification du bâtiment périscolaire Samuel Paty, au sein de l'école Pasteur.

Choisir, c'est renoncer. Pas vraiment.

Nous n'avons jamais renoncé à rendre à la villa Rozée son lustre d'antan.

Au printemps 2025, commencent les travaux de rénovation.

Ce n'est pas une mince affaire !

Quatre niveaux de l'entresol au deuxième étage.

À l'entresol, nous retrouverons des salles d'expositions d'œuvres picturales.

Au rez-de-chaussée, et oui, mesdames et messieurs les mariés du vingtième siècle, vous pourrez à nouveau, faire vibrer les violons de la nostalgie dans la salle des mariages de votre jeunesse.

Et dans les étages, plus prosaïquement, nous installerons des services municipaux.

Je n'oublie pas la formidable rénovation de la villa Ribot et de celle de la crèche des Tilleuls qui porte désormais sa capacité d'accueil à 35 berceaux. La petite enfance est un pan essentiel de nos ambitions.

Formidable travail mené par notre service technique au plus près des entreprises.

Notre patrimoine, ce sont aussi nos espaces verts.

Nous avons créé, avec l'aide précieuse du service des espaces verts et avec le concours de l'association des Potagers de Cassini dont je salue le président, Monsieur Bernard SOUBIGOU, nous avons créé 5 jardins partagés, véritables espaces champêtres au cœur de notre ville.

Je pense particulièrement au jardin des émotions, situés rue capitaine de Pauw. Cette rue sera d'ailleurs rénovée en 2025.

Il y a quelques années, nous avons préempté la vente d'une maison dotée d'un vaste terrain arboré avec un noyer centenaire qui pourrait, quand le vent souffle dans son feuillage, nous raconter l'histoire de Sannois.

Cette préemption est symbolique de notre politique d'aménagement de notre territoire.

Elle se résume en une phrase : préserver au maximum, nos quartiers pavillonnaires.

Notre patrimoine, c'est aussi le formidable coup d'accélérateur que nous portons sur les quartiers des Carreaux fleuris et du Bas des Aulnaies : 34 millions d'euros !

34 millions d'euros ! Avec le concours de l'Etat, des bailleurs sociaux Érigère et Logirep et bien entendu avec l'appui déterminé de la ville.

7 ans d'efforts acharnés, pour offrir aux habitants de ces quartiers plus de sécurité, plus de confort, plus d'élégance et plus de services publics.

L'enrichissement de notre patrimoine, c'est aussi le projet ambitieux de la rénovation énergétique de nos écoles. Dans cette période où les coûts de l'énergie ont subi une inflation quasi exponentielle, ces investissements sont essentiels. Pour les réaliser, nous allons nous doter d'une école transitoire.

Le temps des travaux de leur école, les écoliers de Sannois intégreront les locaux de l'école provisoire. Cette école sera dotée de modulaires de grande qualité. Si bien, que nous pourrons les réutiliser, pour d'autres projets futurs.

La rénovation énergétique de nos bâtiments publics est une action de longue haleine.

Pour deux raisons :

Ces travaux ont une durée importante : environ neuf mois pour une grande école.

Les coûts sont importants.

En ces temps difficiles, pour l'Etat, pour les régions, pour les départements, nous savons que les subventions attendues pourraient s'étaler davantage dans le temps.

Mais ne vous inquiétez pas, monsieur le préfet, Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux et régionaux, nous saurons, quoi qu'il arrive, frapper à votre porte.

Ce soir, après mon discours, nous allons tutoyer l'excellence en savourant la prestation des élèves de la classe CHAM. En savourant notamment la superbe chanson de Serge Reggiani : Les loups :

« Dès que la peur hante les rues
Les loups s'en viennent la nuit venue »

Dix ans après les attentats de l'hyper casher, de Charlie Hebdo et sur la policière de Montrouge, cette phrase doit nous conduire à la réflexion.

« N'ayez pas peur », nous a enjoint le pape Jean-Paul 2. Ô combien il avait raison.

La peur paralyse les consciences et nous conduit tout droit au totalitarisme.

Alors, n'ayons pas peur et soyons fiers d'avoir soutenu ce projet de la CHAM qui permet aux collégiens de Sannois de découvrir que le talent, ça se construit. Ça se construit par l'effort, par le travail, par la rigueur, par la volonté.

On n'oublie trop souvent l'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

« La distinction entre les citoyens, femmes et hommes, ne peut se faire que par leurs vertus et leurs talents ».

Les GEMS de Sannois doivent bien connaître cet article. Cette année, elles concourent à Orlando pour le titre de Championne du monde !

C'est dans ce cadre-là, hautement républicain, que nous avons décidé de remettre en fin d'année scolaire, des prix, aux élèves particulièrement méritants.

L'égalitarisme lénifiant a généré une nouvelle aristocratie, qui, petit à petit, s'éloigne des préoccupations du peuple.

Il est temps de rendre à la république ses vertus premières et donc, d'offrir les voies de l'excellence à ceux qui n'y sont pas forcément prédestinés.

La république, c'est aussi la solidarité et la fraternité.

Pendant les vacances, les Terrasses d'été, en juillet et en août, ont permis à ceux qui ne partent pas de respirer l'air des vacances.

Tous les services, travaillant ensemble, ont développé une gamme d'activités ludiques et culturelles, pour le bonheur des petits et des grands.

Ce bonheur, c'est celui de la découverte d'activités nouvelles, c'est aussi celui de se rencontrer entre concitoyens.

On parle, on discute, on apprend à mieux se connaître et finalement, on prend conscience que derrière l'apparente barrière de nos différences se cachent tant de sentiments communs.

C'est lors de ces Terrasses d'été que j'ai rencontré le jeune Gloire Boutzoumou.

Pour lui qui démarre dans la vie, ce fut, je pense, un bon moment.

Pour moi, c'était le trait d'union de toute une vie consacrée à l'émancipation et à l'instruction des jeunes.

On a joué ensemble aux échecs.

On a parlé. On s'est raconté.

Il a 15 ans, j'en ai 68.

Il est né au Congo, à Brazzaville. Je suis né, en France, à Sannois.

Quand trois mois plus tard, Gloire m'a apostrophé, lors de la remise des brevets, au collège Voltaire, d'un : « Monsieur le maire, j'ai joué tout l'été aux échecs, et je vous lance un défi ! »

J'ai eu la confirmation de ce à quoi j'ai toujours cru.

Le sens du défi, le plaisir de jouer, le bonheur d'apprendre et la volonté de réussir, ce sont les fondations de l'appartenance à un destin commun.

Ce destin commun s'appelle culture. La France a une culture millénaire. Elle ouvre grand ses bras à tous ceux qui veulent la partager et aussi l'enrichir.

Ce destin partagé s'habille d'un dialogue de film, d'une chanson de Jacques Brel, d'un poème de Victor Hugo, d'une référence sportive ou historique. Ce destin commun se creuse par la connaissance et le partage.

C'est ce défi que tous ensemble, nous avons à relever.

Vous l'avez remarqué. Ce discours a été écrit à la première personne du pluriel.

Nous sera toujours plus fort que je.

C'est pourquoi, j'invite Christine NOUAILHETAS, notre directrice générale des services à nous rejoindre. Elle représente, ici ce soir, l'ensemble des agents de la ville.

J'appelle également Monsieur le 1^{er} adjoint, Claude Williot.

Nous, c'est la formidable équipe municipale qui est derrière moi.

Nous, c'est l'ensemble des agents de la ville qui ce soir, se sont mis en quatre pour vous offrir cette magnifique soirée.

Nous, c'est aussi vous, votre esprit citoyen et votre implication dans notre vie municipale.

Sannois est une force qui va.

Donnons-lui toute notre énergie pour que cette année soit fructueuse de vos réussites qui ajoutées les unes aux autres deviendront notre réussite.

Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens, bonne année 2025 !